

COVÉA PROFIL MODÉRÉ

FCP de droit français

SOMMAIRE

Caractéristiques de l'OPC	3
Présentation de l'OPC	5
Changements intervenus et à venir	11
Rapport de gestion	12
Environnement économique	12
Marchés financiers	14
Politique de gestion et perspectives	17
Performances et informations sur l'OPC	19
Informations réglementaires	21
Frais et fiscalité	26
Rapport Général du Commissaire aux Comptes	27
Comptes de l'exercice	32
Bilan Actif	32
Bilan Passif	33
Comptes de résultat	35
Annexe aux comptes annuels	36
Règles et méthodes comptables	36
Evolution de l'actif	39
Compléments d'information	40
Inventaire	49
Annexes	51
Information SFDR	51
Annexes	56
Information SFDR	56

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DE L'OPC

Société de gestion	COVÉA FINANCE SASU 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 97 007
Dépositaire	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
Conservateur	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
Etablissements en charge de la centralisation des ordres de souscription / rachat, par délégation de la société de gestion :	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
Etablissement en charge de la tenue des registres des parts ou actions (passif de l'OPC)	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
Commissaires aux comptes	PRICEWATERHOUSE COOPERS AUDIT 63 rue de Villiers - 92200 Neuilly-sur-Seine
Commercialisateurs	COVÉA FINANCE SASU (Entité du groupe COVÉA) 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris
Délégation de la gestion administrative et comptable	CACEIS FUND ADMINISTRATION 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
Conseillers	Néant

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur le site web de la société : www.COVÉA-finance.fr

- La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.COVÉA-finance.fr. Elle est publiée dans la presse financière.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris / courriel : communication@COVÉA-finance.fr.

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

Produit

Produit : COVÉA PROFIL MODÉRÉ (D)

ISIN :FR0000445058

Initiateur : Covéa Finance, société de gestion du groupe Covéa

Site internet : www.covea-finance.fr

Appelez le 01 40 06 51 50 pour de plus amples informations.

Autorité compétente de l'initiateur : Autorité des Marchés Financiers

Date :14/04/2023

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

Le résultat net de l'OPC sera systématiquement distribué pour la part "D". Les plus-values réalisées nettes seront systématiquement réinvesties.

En quoi consiste ce produit

Type : Fonds Commun de Placement (FCP) gérée par Covéa Finance, société de gestion

Objectifs du produit et moyens employés pour les atteindre: L'OPCVM a pour objectif la recherche d'une performance supérieure à celle de son indice (30% de l'indice MSCI Euro, 35% de l'indice FTSE MTS Eurozone Government Bond IG 5/7 ans, et 35% de l'€STR capitalisé) sur un horizon moyen terme (3 à 5 ans). La gestion du fonds est active et discrétionnaire.

Dans un premier temps, l'équipe de gestion s'appuie sur les Perspectives Economiques et Financières (« PEF ») qui présente en moyenne trois fois par an les scénarios macro-économiques par zone ou par pays (taux de chômage, inflation, croissance du PIB, taux d'intérêt) retenus par la société de gestion ainsi que sur les conclusions des comités de gestion mis en place par la société de gestion notamment dans le cadre de la sélection de titres en direct. La sélection de SGP partenaires et d'OPC externes est effectuée à l'aide d'un questionnaire établi à partir de critères financiers et de critères extra-financiers, complété par une grille d'exclusion. Le fonds est investi à 80% minimum de l'actif net (hors liquidités) dans des OPC promouvant des caractéristiques ESG au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et/ou des OPC ayant un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : 30% MSCI Euro, 35% FTSE MTS Eurozone Government Bond IG 5/7 ans, et 35% €STR capitalisé. La gestion de l'OPCVM n'est pas indiciaire, la composition du portefeuille pourra s'écarter à tout moment de celle de l'indicateur.

Catégories d'actifs :

Actions ou parts d'organismes de placement collectifs et de fonds d'investissement : de 20% à 100% max. de l'actif net en actions/parts d'OPC (dont ETF) comprenant : 50% max. en OPC actions; de 40% à 100% max. en OPC obligataires, monétaires et monétaires court terme; 20 % max. en OPC sans critère de classification; 30% max. en ETF. Jusqu'à 100% de l'actif net en OPCVM français ou étrangers ; et jusqu'à 30% max. de l'actif net en FIA de droit français ou d'autres pays de l'UE respectant les 4 critères définis par l'article R214-13 du Code monétaire et financier. Les OPC mentionnés ci-dessus peuvent être gérés par la SGP. L'OPCVM pourra investir dans des OPC spécialisés sur les petites et moyennes capitalisations dans la limite de 20% de l'actif net et/ou sur les pays émergents dans la limite de 10% de l'actif net.

Actions et/ou valeurs assimilées : jusqu'à 30% de l'actif net en actions et/ou valeurs assimilées de sociétés de l'OCDE, et jusqu'à 10% de l'actif en actions émises par des sociétés des pays émergents, de toutes tailles de capitalisations. Jusqu'à 20% maximum de l'actif net en actions de sociétés de petites et moyennes capitalisations.

Titres de créances et instruments du marché monétaire : jusqu'à 25 % de l'actif net en obligations et instruments du marché monétaire d'émetteurs publics ou privés, ainsi qu'en titres de créances à court terme ou en instruments du marché monétaire libellés en euro ou en devises jusqu'à 10% de l'actif net, dont la notation ne pourra être inférieure à BBB- (Agence Standard & Poor's ou équivalent Moody's et Fitch ou de notation jugée équivalente par la société de gestion). Le portefeuille de l'OPCVM peut être investi, via les OPC, dans des titres de taux de catégorie « Haut Rendement » (notation inférieure à BBB- Standard & Pours ou équivalent Moody's et Fitch ou de notation jugée équivalente par la SGP dans une limite de 10% de l'actif net (fourchette de sensibilité comprise entre -10 et 10).

Instruments financiers à terme et/ou conditionnels : jusqu'à 100% de l'actif net en instruments des marchés financiers à terme réglementés ou organisés, français et/ou étrangers, ou de gré à gré, de type futures (dont futures sur indices de matières premières dans une limite d'exposition maximale de 15% de l'actif net), options, swap et change à terme, dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques actions/taux/crédit/change/volatilité/matières premières.

Autres informations : La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

Valorisation : quotidienne

Date d'échéance : OPCVM créé le 23/01/1998 pour une durée de 99 ans

Investisseurs visés : Ce fonds s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer, sur un horizon de placement minimal de 3 ans, au marché des valeurs mobilières françaises et étrangères dans le cadre d'une gestion profilée. Il n'y a pas de niveau de connaissance ou expérience minimal pour devenir investisseur. Les investisseurs doivent connaître et accepter le risque de perte en capital lié aux variations des conditions de marché. Ce fonds ne s'adresse pas aux investisseurs souhaitant une garantie en capital.

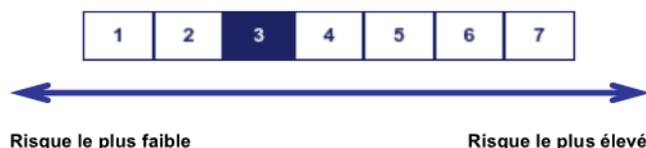
Modalités de rachat : Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts à tout moment. Les ordres de rachat sont centralisés auprès de CACEIS Bank chaque jour ouvré avant 13h (J-1). Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée en J+1 à partir des cours de clôture de J et datée de J.

Dépositaire : CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC: Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris / courriel : communication@covea-finance.fr. La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr. Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Quels sont les risques et qu'est ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité du fonds à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents non pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque :

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties. **Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés :** L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille. La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Scénarios de performance

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 3 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorables, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

Période d'investissement recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 € Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 310 €	6 610 €
	Rendement annuel moyen	-46,93 %	-12,90 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 030 €	9 240 €
	Rendement annuel moyen	-9,72 %	-2,59 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 070 €	10 380 €
	Rendement annuel moyen	0,67 %	1,25 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 340 €	11 620 €
	Rendement annuel moyen	13,42 %	5,12 %

Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'OPC est constitué comme une entité distincte de Covéa Finance. En cas de défaillance de Covéa Finance, les actifs de l'OPC conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de l'OPC est

atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de l'OPC. L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €)

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coût total	265,33 €	628,79 €
Réduction du rendement par an	2,67 %	2,04 %

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (achat anticipé et période de détention recommandée). Nous avons supposé: (i) 10 000 EUR sont investis ; (ii) une performance du produit qui correspond à chaque période de détention présentée.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci peut inclure les coûts de distribution de votre produit.	Jusqu'à 100,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0,00 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,56 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	154,44 €
Coûts de transaction	Il s'agit de la moyenne des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit sur les trois dernières années.	10,89 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans. Il est possible de demander le rachat à tout moment, sans frais.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à son assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients professionnels peut être transmise à Covéa Finance à : **Fonction de gestion des plaintes – Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas 75008 PARIS**. Dans le cas où la réponse apportée au client ne le satisfait pas, le client a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : **Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02**. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Autres informations pertinentes ?

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le PRIIPS : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris ; courriel : communication@covea-finance.fr. La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr. Les informations relatives aux performances passées de l'OPC sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse <https://particulier.covea-finance.fr/nos-fonds/covea-profil-modere-d>. N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique de données disponible ne peut excéder les 10 ans glissants. Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

Produit

Produit : COVÉA PROFIL MODÉRÉ (C)

ISIN :FR0010395608

Initiateur : Covéa Finance, société de gestion du groupe Covéa

Site internet : www.covea-finance.fr

Appelez le 01 40 06 51 50 pour de plus amples informations.

Autorité compétente de l'initiateur : Autorité des Marchés Financiers

Date :14/04/2023

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis pour la part "C".

En quoi consiste ce produit

Type : Fonds Commun de Placement (FCP) gérée par Covéa Finance, société de gestion

Objectifs du produit et moyens employés pour les atteindre: L'OPCVM a pour objectif la recherche d'une performance supérieure à celle de son indice (30% de l'indice MSCI Euro, 35% de l'indice FTSE MTS Eurozone Government Bond IG 5/7 ans, et 35% de l'€STR capitalisé) sur un horizon moyen terme (3 à 5 ans). La gestion du fonds est active et discrétionnaire.

Dans un premier temps, l'équipe de gestion s'appuie sur les Perspectives Economiques et Financières (« PEF ») qui présente en moyenne trois fois par an les scénarios macro-économiques par zone ou par pays (taux de chômage, inflation, croissance du PIB, taux d'intérêt) retenus par la société de gestion ainsi que sur les conclusions des comités de gestion mis en place par la société de gestion notamment dans le cadre de la sélection de titres en direct. La sélection de SGP partenaires et d'OPC externes est effectuée à l'aide d'un questionnaire établi à partir de critères financiers et de critères extra-financiers, complété par une grille d'exclusion. Le fonds est investi à 80% minimum de l'actif net (hors liquidités) dans des OPC promouvant des caractéristiques ESG au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et/ou des OPC ayant un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : 30% MSCI Euro, 35% FTSE MTS Eurozone Government Bond IG 5/7 ans, et 35% €STR capitalisé. La gestion de l'OPCVM n'est pas indiciaire, la composition du portefeuille pourra s'écarter à tout moment de celle de l'indicateur.

Catégories d'actifs :

Actions ou parts d'organismes de placement collectifs et de fonds d'investissement : de 20% à 100% max. de l'actif net en actions/parts d'OPC (dont ETF) comprenant : 50% max. en OPC actions; de 40% à 100% max. en OPC obligataires, monétaires et monétaires court terme; 20 % max. en OPC sans critère de classification; 30% max. en ETF. Jusqu'à 100% de l'actif net en OPCVM français ou étrangers ; et jusqu'à 30% max. de l'actif net en FIA de droit français ou d'autres pays de l'UE respectant les 4 critères définis par l'article R214-13 du Code monétaire et financier. Les OPC mentionnés ci-dessus peuvent être gérés par la SGP. L'OPCVM pourra investir dans des OPC spécialisés sur les petites et moyennes capitalisations dans la limite de 20% de l'actif net et/ou sur les pays émergents dans la limite de 10% de l'actif net.

Actions et/ou valeurs assimilées : jusqu'à 30% de l'actif net en actions et/ou valeurs assimilées de sociétés de l'OCDE, et jusqu'à 10% de l'actif net en actions émises par des sociétés des pays émergents, de toutes tailles de capitalisations. Jusqu'à 20% maximum de l'actif net en actions de sociétés de petites et moyennes capitalisations.

Titres de créances et instruments du marché monétaire : jusqu'à 25 % de l'actif net en obligations et instruments du marché monétaire d'émetteurs publics ou privés, ainsi qu'en titres de créances à court terme ou en instruments du marché monétaire libellés en euro ou en devises jusqu'à 10% de l'actif net, dont la notation ne pourra être inférieure à BBB- (Agence Standard & Poor's ou équivalent Moody's et Fitch ou de notation jugée équivalente par la société de gestion). Le portefeuille de l'OPCVM peut être investi, via les OPC, dans des titres de taux de catégorie « Haut Rendement » (notation inférieure à BBB- Standard & Pours ou équivalent Moody's et Fitch ou de notation jugée équivalente par la SGP dans une limite de 10% de l'actif net (fourchette de sensibilité comprise entre -10 et 10).

Instruments financiers à terme et/ou conditionnels : jusqu'à 100% de l'actif net en instruments des marchés financiers à terme réglementés ou organisés, français et/ou étrangers, ou de gré à gré, de type futures (dont futures sur indices de matières premières dans une limite d'exposition maximale de 15% de l'actif net), options, swap et change à terme, dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques actions/taux/crédit/change/volatilité/matières premières.

Autres informations : La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

Valorisation : quotidienne

Date d'échéance : OPCVM créé le 23/01/1998 pour une durée de 99 ans

Investisseurs visés : Ce fonds s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer, sur un horizon de placement minimal de 3 ans, au marché des valeurs mobilières françaises et étrangères dans le cadre d'une gestion profilée. Il n'y a pas de niveau de connaissance ou expérience minimal pour devenir investisseur. Les investisseurs doivent connaître et accepter le risque de perte en capital lié aux variations des conditions de marché. Ce fonds ne s'adresse pas aux investisseurs souhaitant une garantie en capital.

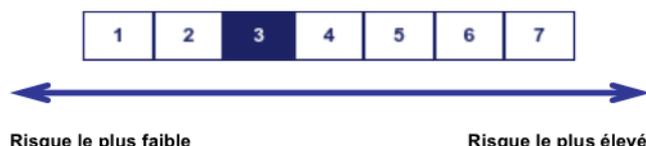
Modalités de rachat : Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts à tout moment. Les ordres de rachat sont centralisés auprès de CACEIS Bank chaque jour ouvré avant 13h (J-1). Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée en J+1 à partir des cours de clôture de J et datée de J.

Dépositaire : CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC: Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris / courriel : communication@covea-finance.fr. La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr. Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Quels sont les risques et qu'est ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité du fonds à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents non pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque :

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties. **Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés :** L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille. La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Scénarios de performance

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 3 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorables, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

Période d'investissement recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 € Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 320 €	6 620 €
	Rendement annuel moyen	-46,76 %	-12,84 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 030 €	9 240 €
	Rendement annuel moyen	-9,74 %	-2,62 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 070 €	10 380 €
	Rendement annuel moyen	0,68 %	1,24 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 340 €	11 620 €
	Rendement annuel moyen	13,42 %	5,14 %

Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'OPC est constitué comme une entité distincte de Covéa Finance. En cas de défaillance de Covéa Finance, les actifs de l'OPC conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de l'OPC est

atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de l'OPC. L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €)

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coût total	265,33 €	628,54 €
Réduction du rendement par an	2,67 %	2,04 %

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (achat anticipé et période de détention recommandée). Nous avons supposé: (i) 10 000 EUR sont investis ; (ii) une performance du produit qui correspond à chaque période de détention présentée.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci peut inclure les coûts de distribution de votre produit.	Jusqu'à 100,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0,00 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,56 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	154,44 €
Coûts de transaction	Il s'agit de la moyenne des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit sur les trois dernières années.	10,89 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans. Il est possible de demander le rachat à tout moment, sans frais.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à son assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients professionnels peut être transmise à Covéa Finance à : **Fonction de gestion des plaintes – Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas 75008 PARIS**. Dans le cas où la réponse apportée au client ne le satisfait pas, le client a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : **Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02**. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Autres informations pertinentes ?

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le PRIIPS : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris ; courriel : communication@covea-finance.fr. La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr. Les informations relatives aux performances passées de l'OPC sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse <https://particulier.covea-finance.fr/nos-fonds/covea-profil-moderne-c>. N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique de données disponible ne peut excéder les 10 ans glissants. Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

CHANGEMENTS INTERVENUS

- Publication des DIC PRIIPS remplaçant les DICI.
- Passage en article 8 SFDR et publication de l'annexe précontractuelle.

CHANGEMENTS À INTERVENIR

- Evolution du modèle des "frais de fonctionnement et autres services", supportés par la Société de Gestion à l'exception des frais de commissariat aux comptes, des éventuels frais liés à la distribution transfrontalière, et des éventuels frais liés à l'obtention d'une certification et/ou d'un label par l'OPC, qui sont désormais supportés par l'OPC.

RAPPORT DE GESTION

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Après avoir été historiquement vigoureuse en 2022, l'inflation a reculé en 2023 dans les grandes économies développées, essentiellement sous l'effet de la baisse des prix des produits énergétiques. Son reflux a aussi bénéficié d'une normalisation du fonctionnement des chaînes d'approvisionnement mondiales, qui avaient souffert de la pandémie de Covid puis de la guerre en Ukraine. Face à des risques toujours jugés importants de maintien d'une inflation trop élevée, les banques centrales ont continué à durcir leur politique monétaire pendant quelques mois, avant de se mettre en pause. Elles restent néanmoins vigilantes face à des tensions persistantes sur le marché du travail et au comportement de marge des entreprises, mais aussi aux coûts induits par la mise en œuvre de la transition énergétique. Outre la poursuite de la guerre en Ukraine, les tensions internationales se sont aggravées en fin d'année avec la guerre opposant Israël et le Hamas. La polarisation du monde en est exacerbée. Parallèlement, l'élargissement annoncé du groupe des BRICS illustre la volonté de construction d'un « sud global » face à la domination économique de l'occident. Sur le marché des changes, l'euro s'est apprécié de 3,6% contre le dollar et termine à 1,1050 dollars pour un euro. Le prix du baril de pétrole Brent a baissé de 10,3% et termine l'année à 77,04 dollars.

Aux Etats-Unis, la Réserve Fédérale a continué de mener une politique restrictive sur le début de l'année, avant de mettre en pause son resserrement monétaire. Après 425 points de base de hausse en 2022, la Réserve Fédérale a de nouveau relevé ses taux directeurs de 100 points de base cette année. Par ailleurs, les faillites de plusieurs banques au printemps 2023 l'ont conduite à instaurer un nouveau programme de prêts aux établissements bancaires, intitulé « Bank Term Funding Program » (BTFP). Sur la fin d'année, les banquiers centraux se sont montrés prêts à se tourner vers la question de l'assouplissement à venir de la politique monétaire. En décembre, la médiane des prévisions individuelles des membres du comité de politique monétaire signale en effet 75 points de base de baisse de taux en 2024, reflétant des prévisions d'inflation en recul. Du côté des prix, l'inflation a diminué de près de moitié sur l'année pour revenir à 3,1% en novembre. En revanche, le recul de l'inflation sous-jacente a été plus modéré, en raison d'une dynamique des prix dans les services qui peine toujours à s'infléchir. Sur le marché du travail, les créations de postes ont encore été solides sur l'année. Du côté de l'activité, l'économie américaine a fait preuve de résilience sur l'année, portée en grande partie par la vigueur de la consommation des ménages.

Au Royaume-Uni, la Banque d'Angleterre est restée prudente face à la persistance de l'inflation. La dynamique des prix a poursuivi son ralentissement tout au long de l'année, bénéficiant d'effets de base favorable sur les prix de l'énergie. En revanche, les tensions sous-jacentes demeurent soutenues en raison de la persistance de l'inflation dans les services. La croissance des salaires est restée élevée, bien que le point haut semble avoir été atteint durant l'été. Dans ce contexte, la Banque d'Angleterre a mis en pause son resserrement monétaire en fin d'année, tout en maintenant un ton prudent. Dans le même temps, l'économie semble toujours à deux vitesses. Alors que le secteur des services s'est repris sur la fin d'année, le secteur manufacturier est toujours en difficulté.

En zone euro, la Banque centrale européenne a elle aussi mis en pause son resserrement monétaire en fin d'année. Elle a néanmoins adopté un ton prudent, en réaffirmant la volonté de maintenir ses taux élevés pendant une période suffisante pour s'assurer du retour durable de l'inflation à la cible. Elle a également entamé la réduction de son bilan, via la fin des réinvestissements de son portefeuille APP (Asset purchase programme). L'inflation a continué de reculer tout au long de l'année, pour atteindre 2,4% en novembre. Bien qu'une grande partie de cette baisse soit imputable au recul des prix de l'énergie, une diminution des tensions inflationnistes s'observe, dans une moindre mesure, du côté des biens non-énergétiques et des services. Par ailleurs, l'activité économique s'est montrée peu dynamique tout au long de l'année, illustrant ainsi une divergence croissante avec l'économie américaine.

En Chine, la reprise post-covid a été pénalisée par la faiblesse de la demande domestique et les difficultés du secteur immobilier. Dans ce contexte, les autorités ont annoncé un renforcement du soutien budgétaire en 2024, qui devrait être orienté vers les industries clés (telles que le numérique, l'intelligence artificielle, l'aérospatial et l'ordinateur quantique), les infrastructures et l'immobilier. Sur le plan politique, Xi Jinping a été réélu pour un troisième mandat de cinq ans lors de la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire en début d'année. Au Japon, la Banque du Japon s'est éloignée -progressivement- de sa politique

RAPPORT DE GESTION

monétaire ultra accommodante. Elle a en effet assoupli à deux reprises sa politique de contrôle de la courbe de taux, en autorisant le taux souverain à 10 ans à fluctuer au-dessus du seuil de 1%. Elle reste néanmoins la seule banque centrale au monde avec un taux directeur en territoire négatif. Concernant l'activité, après une reprise solide au premier semestre, l'économie nippone s'est montrée en perte de vitesse sur la deuxième moitié de l'année.

Sources des données : Refinitiv, Bloomberg, US Bureau of Labor Statistics, US Bureau of Economic Analysis, Eurostat, BCE, S&P Global, Statistics Bureau of Japan, Japan Cabinet Office, National Bureau of Statistics of China.

RAPPORT DE GESTION

MARCHÉS FINANCIERS

Au travers de performances financières en rebond - après celles mal orientées de l'année précédente - 2023 s'inscrit parmi les bons millésimes boursiers : exprimés en euros, les principaux indices obligataires et d'actions progressent souvent nettement (S&P 500 : + 20% ; MSCI Euro : +18, 3% ; Nikkei 300 : +12%) ; en particulier celui des valeurs technologiques du Nasdaq 100 (+49%). A contrario, les valeurs chinoises continentales (CSI 300 : -19,6%) et hong-kongaises (Hang Seng : - 18,5%) se distinguent par leurs reflux. Les investisseurs se portent aussi sur l'or (+9%), le bitcoin (+144%) et l'euro (+3,75% vis-à-vis de l'USD).

Traduction d'une importante résilience des bourses, ses performances financières peuvent être qualifiées d'hors normes, eu égard aux vents contraires et aux craintes que les investisseurs ont dû affronter, à commencer par ceux de nature géostratégique :

- La poursuite du conflit est-européen entre la Russie et l'Ukraine.
- L'accentuation des tensions, commerciales et de transferts technologiques, entre les Etats-Unis et la Chine.
- L'émergence de l'Inde, comme nouvelle source de concurrence pour les anciens pays industriels.
- La résurgence, le 7 octobre, du conflit israélo-palestinien, au risque de s'étendre potentiellement au reste du Proche et Moyen-Orient, et prendre la forme d'une crise énergétique.
- La capacité de l'Europe à s'affranchir des sources d'énergies russes pendant un nouvel hiver.

Au-delà, sur les plans économiques et financiers, les bourses se sont encore inscrites dans un environnement de lutte - exacerbée et schizophrénique - des autorités publiques contre l'inflation :

- D'un côté, les grands Etats poursuivent des politiques expansionnistes et protectionnistes - à l'instar du plan Inflation Reduction Act (IRA) qui participe au déficit budgétaire massif des Etats-Unis en période de quasi plein emploi - qui contribuent à la hausse interne des prix des biens et services.
- De l'autre côté, les principales banques centrales tentent toujours de contrecarrer les pressions inflationnistes induites par les stimuli de ces mêmes politiques publiques, en poursuivant une hausse exceptionnelle - par l'amplitude et le temps réduit de mise en place - de leur loyer de l'argent.

Dans la mesure, où la valorisation des actifs financiers dérive en bonne partie du niveau des taux d'intérêt, l'évolution des bourses mondiales reste donc grandement asservie tout au long de l'année, aux données macro-économiques :

- Ainsi, la majorité des investisseurs réagit aux données d'activités, d'emplois ou directement d'inflations, à l'affût du moment où les élévations cumulées des taux monétaires des banques centrales, et des taux longs, viendraient ralentir significativement les économies.
- Ces inflexions statistiques interviennent au début du T4, ce qui engage les principales autorités monétaires à stabiliser leur coût de l'argent, et les investisseurs à anticiper le calendrier et l'ampleur du retournement des cycles monétaires restrictifs de ces dernières.
- En parallèle et au plan microéconomique, la plupart des intervenants se montrent plus vigilants que de coutume à la capacité des entreprises à compenser l'évolution de leurs volumes de ventes par des hausses de prix, et à leur solidité bilantielle.

L'essentiel de l'année se caractérise par de grandes complexités pour les investisseurs dans le monde :

- Des pans entiers d'économies supportent difficilement la hausse exceptionnelle des taux d'intérêt, en fonction du levier d'endettement pris par les entreprises et de leur sensibilité au ralentissement. À ce titre, les grandes difficultés d'acteurs de l'immobilier de bureau ouest américain, et des promoteurs chinois, s'accroissent. S'ajoute la perte d'acteurs de l'écosystème des cryptomonnaies (FTX), participant aux défaillances par insolvabilité de banques régionales américaines (SVB, First Republic Bank) et aux craintes sur la solidité du système bancaire qui permettent à UBS d'absorber Crédit Suisse.

RAPPORT DE GESTION

- Les flux d'investissement s'orientent prioritairement vers les produits monétaires, au détriment des obligations - dont les cours des maturités les plus longues reculent parfois très sévèrement jusqu'au début du T4- et vers des marchés d'actions.

- La performance des indices traduit imparfaitement celles de la majorité de leurs composants. À cet égard, les cas du Nasdaq ou du S&P 500 américains ressortent particulièrement emblématiques, puisque sept valeurs qualifiées de « magnifiques », enregistrent des performances records en captant l'essentiel des flux de leur classe d'actifs. En l'occurrence, l'évolution de leur cours traduit l'engouement pour la thématique de l'intelligence artificielle, qui englobe notamment la sphère des producteurs de semi-conducteurs comme la société Nvidia.

- Phénomène engagé depuis 2017, les petites et moyennes capitalisations sous performant les grandes valeurs, qui bénéficient des flux d'investisseurs ayant une préférence pour la liquidité.

- Cette liquidité fait défaut à des titres, qui s'effondrent lors de leurs publications. Elle serait symptomatique de nouvelles poches d'illiquidité qui trouveraient leur origine par raréfaction d'investisseurs actifs, moins présents avec le développement des gestions passives, via des fonds indiciels cotés (« ETF »).

L'ensemble des facteurs que nous venons de décrire opère de manière sous-jacente, dès lors que nous effectuons l'analyse séquentielle des événements de cet exercice :

Une progression des actions en début d'année qui fait vite long feu.

Les indices internationaux de grandes valeurs progressent nettement jusqu'à mi-février, malgré la remontée vigoureuse des taux longs américains et européens, qui se fait jour à partir du début de ce mois-là. En effet, la majorité des investisseurs table sur une volonté émoussée des principales banques centrales à monter leurs taux monétaires, au regard d'un ralentissement économique modéré. Les opérateurs se focalisent notamment sur les perspectives offertes par la réouverture de l'économie chinoise par abandon de sa politique zéro Covid, et sur la stabilisation du prix des hydrocarbures.

À partir du 16 février, les indices de grandes capitalisations déclinent quelques peu jusqu'au 8 mars : la qualité des publications du T4 2022 et des perspectives d'entreprises ne parviennent pas à contrebalancer complètement l'élévation continue des taux longs - alimentée par de bonnes statistiques macro-économiques - et l'anticipation de prochains relèvements de taux monétaires, des principales banques centrales.

Entre le 8 et le 13 mars, la tendance est guidée cette fois par des craintes portant sur la solidité du système bancaire dans un contexte de hausse des taux. La faillite outre atlantique de la SVB, engendre une crise de confiance généralisée dans le secteur, qui se solde par le rachat du Crédit Suisse par UBS, et laisse aussi craindre une déroute de la Deutsche Bank. Les autorités bancaires interviennent, mais les investisseurs se défient un peu plus des actifs jugés les moins liquides. De fait, les investisseurs se réfugient sur des obligations de maturité longue alors que le recul des indices internationaux d'actions s'accélère pour atteindre un point bas, à des niveaux juste supérieurs à ceux de début d'année.

À partir du 13 mars, malgré une hausse tendancielle des taux longs à travers le monde, les indices d'actions internationaux reprennent une ascendance jusqu'au 14 septembre. La volatilité se fait croissante.

Sur cette plage de temps, les indices d'actions internationaux trouvent en effet une nouvelle dynamique dans un contexte de vive hausse des taux longs, notamment aux Etats-Unis :

- Les marchés d'actions trouvent leurs vigueurs grâce à des publications d'entreprises meilleures qu'attendues aux T1 et T2 - traduisant le maintien de la capacité de ces dernières, à transmettre des hausses de prix à leurs clients - et grâce à leurs perspectives ; ces indices bénéficient surtout de statistiques traduisant une décélération de l'inflation, laissant supposer une pause dans le cycle d'augmentation des taux des principales banques centrales.

- Parallèlement, les taux longs américains progressent du fait de la résilience de l'économie et de l'emploi, et aussi de la perte en août de la note souveraine AAA accordée par Fitch.

À partir de mi-septembre, les grands indices mondiaux d'actions reculent jusqu'au 27 octobre, alors que les taux longs atteignent en occident leur pic.

RAPPORT DE GESTION

Cette tendance générale baissière des bourses découle en effet de la très vive hausse des taux longs américains et européens, qui finissent par atteindre respectivement leur plus haut depuis 2007 et 2011. Aux Etats-Unis, cette progression des taux des maturités obligataires longues trouve à nouveau sa source dans la résilience de l'économie et de l'emploi. S'ajoutent à travers le monde, un regain de pressions inflationnistes - alimentées entre autres par la progression du prix des hydrocarbures, favorisée par la réduction de la production de l'Arabie Saoudite, qui a débuté dès août et qui se répercute désormais. Un surcroît de tensions géopolitiques au Proche-Orient, avec la résurgence du conflit israélo-palestinien, apparaît le 7 octobre ; rendu plus nerveux, les investisseurs sanctionnent dès lors massivement les publications ou perspectives d'entreprises décevantes, au sein de marchés devenus aussi moins liquides.

Novembre se caractérise par une hausse ininterrompue des principales bourses mondiales, à l'exception des chinoises, alors que les indices de volatilité poursuivent l'orientation inverse. Ce renversement de tendance, vient de la conviction de la majorité des investisseurs, que le cycle de hausse des taux de la FED arrive à son terme et qu'il devient même temps d'anticiper les étapes de son retournement en 2024. Pour cela, les intervenants s'appuient sur la présentation d'un plan plus édulcoré d'émissions de dettes du Trésor américain, et, sur la décision de la FED de stabiliser ses taux directeurs, face à de premiers signaux de ralentissement de l'inflation. De plus, le prix des hydrocarbures recule étant donné l'absence de signaux de reprise en Chine et de possibles dissensions au sein du cartel de l'OPEP.

RAPPORT DE GESTION

POLITIQUE DE GESTION

Covéa Profil Modéré s'expose majoritairement aux obligations. Son indice de référence (30% MSCI Euro + 35% FTSE MTS 5-7 ans + 35% €STR capitalisé) se compose de 30% d'actions (« la neutralité »). L'exposition actions peut évoluer entre 0 et 50%, alors que l'exposition des produits de taux fluctue entre 40 et 100%.

Entre le début et la fin de l'année 2023, le poids des actions augmente dans le portefeuille, passant d'environ 27,6% à 29,3%. Nous modulons l'exposition actions essentiellement au travers des valeurs européennes.

En parallèle, nous réduisons le poids des actions américaines, qui passe au cours de l'exercice de 2,9% à 1,6% alors que le poids des valeurs japonaises augmente de 0% à 0,8%. Nous continuons à rester à l'écart des actions des pays émergents.

L'exposition aux convertibles passe de 3,3% à 3,7% du portefeuille.

L'exposition obligataire, qui se partage entre des fonds de titres souverains et de crédit, dont certains internationaux, baisse de 45% à 42,5%.

Nous cédon progressivement l'ensemble des positions en fonds de performance absolue, qui atteignaient 3,7% en début d'exercice.

Entre le début et la fin de l'année, nous conservons une stabilité dans le poids des liquidités qui passe de 24,9% à 23,8%.

La complexité de gestion de l'année vient de la difficulté à diversifier les actifs, étant donné leur corrélation inhabituelle : leur valorisation est guidée pour beaucoup par l'évolution des taux longs et les anticipations portant sur la politique des banques centrales pour juguler l'inflation.

En janvier, pour répondre à des rachats nets d'environ 20 millions d'euros, nous cédon des parts de neuf fonds de performance absolue, dont la totalité du fonds Helium, ainsi que Covéa Moyen terme et trois fonds actions (Covéa Actions France, Covéa Actions Europe Opportunités et Covéa Sélection UK). Nous effectuons un aller-retour sur des futures Bund, entre des niveaux de taux de +2% et +2,5% sur le 10 ans Bund : le solde net cumulé des opérations se compense. Par ailleurs, nous réduisons l'exposition actions en cédon 10,3 M€ de futures DJ Eurostoxx 50, au niveau de 4079 points. Fin janvier, l'exposition actions termine à 27,2%.

En février, les expositions obligataires souveraines française et allemande de maturité 2024 sont renforcées pour 2% du portefeuille afin de profiter de la hausse des taux d'intérêt. Pour financer ces achats, la poche monétaire est réduite. Nous effectuons deux achats sur des futures Euro Bund autour de +2,3% et 2,4% sur le 10 ans Bund. Par ailleurs, nous réduisons l'exposition actions en cédon 10,3 M€ de futures DJ Eurostoxx 50, au niveau de 4 250 points et 4290 points. Fin février, l'exposition actions du fonds termine à 26,3%.

En mars, face au risque bancaire, dans l'intention d'augmenter le poids des liquidités, nous cédon intégralement les fonds alternatifs notamment Allianz Credit Opportunités, DNCA Invest Miuri, Eleva Absolute Return, Exane Pléiade et HSBC GIF Multi Asset Style.

En fin de premier trimestre, le fonds s'expose en conséquence aux actions, convertibles, obligations, monétaires et liquidités respectivement à hauteur de 26,2%, 3,5%, 40,5% et 26,9%.

En mai, un allègement de Covéa sélection UK est réalisé au profit de Covéa Actions Europe Opportunités. La trésorerie obtenue à la suite de l'échéance d'un bon du trésor est redéployée sur un BTF d'échéance avril 2024. Fin mai, l'exposition actions du fonds ressort à 26,1%.

Sur le début du mois de juin, nous arbitrons Covéa Select UK au profit de fonds verts (Covéa Aeris, Covéa Aqua, et Covéa Solis) et cédon Covéa Actions Amérique au profit de Covéa Actions Investissement et Covéa Perspectives Entreprises. En fin de mois, la vente de Covéa sélection UK est réalisée au profit de Covéa Actions Europe Opportunités. Sur la partie taux, nous profitons de la hausse des taux pour investir

RAPPORT DE GESTION

dans des BTF d'échéance de novembre 2023 à avril 2024 et effectuons un achat de futures Euro Bund autour de +2,3%.

En fin de semestre, le fonds s'expose aux actions, convertibles, obligations, monétaires et liquidités respectivement à hauteur de 26,5%, 3,6%, 41,7% et 25,6%.

Courant juillet, nous augmentons la présence de Covéa Actions Europe hors Euro et réduisons la couverture en contrat future Euro Stoxx 50. Nous profitons de la hausse des taux d'intérêt en achetant une obligation d'état français de maturité 2033, des contrats Euro Bund autour de 2,45% et en renforçant la présence des fonds COVÉA Euro Souverain et Covéa Obligations. La poche monétaire est réduite afin de financer ces achats. Fin juillet, l'exposition actions ressort à 26,9%.

En août, nous profitons de la baisse des marchés pour réduire la couverture en contrats future Euro Stoxx 50. Nous cédon des parts de Covéa Sécurité afin de répondre à des demandes de rachats. L'exposition actions du fonds termine le mois à 28%.

Début septembre, nous cédon Covéa Flexible ISR. En fin de mois, nous augmentons la sensibilité du portefeuille en renforçant notre investissement sur l'OAT mai 2033 et le contrat future Euro Bund et cédon des parts de Covéa Sécurité afin de répondre à des demandes de rachats. Nous profitons de la hausse du dollar afin de couvrir la moitié de l'exposition EUR/USD du portefeuille.

A la fin du troisième trimestre, le fonds s'expose en conséquence aux actions, convertibles, obligations, monétaires et liquidités respectivement à hauteur de 27,4%, 3,6%, 45,5% et 24%.

Courant octobre, la poursuite de la baisse des indices actions européens nous incite à réduire la couverture en contrat future Euro Stoxx 50. Nous cédon également des parts de Covéa Sécurité afin de répondre à des demandes de rachats. En fin de mois, nous recevons le remboursement de l'OAT de maturité octobre 2023. A fin octobre, l'exposition actions de votre fonds s'établit autour de 29%.

En novembre, nous allégeons le fonds COVÉA Terra et rachetons des contrats futures eurostoxx 50 en proportion afin de neutraliser l'impact sur l'exposition actions du fonds. Sur la partie obligataire, nous cédon des contrats futures Euro Bund après une forte hausse des cours permettant ainsi de réduire la sensibilité du fonds. Sur la partie monétaire, nous recevons le remboursement du BTF de maturité novembre 2023. En fin de mois, nous prenons nos bénéfices sur la couverture partielle mise en place sur le dollar après une dépréciation de celui-ci contre l'euro. A fin novembre, l'exposition actions du fonds ressort à 29,7%.

En décembre, avec la hausse des marchés actions, nous allégeons l'exposition en fonds actions Covéa et rachetons des contrats futures Euro Stoxx 50 en proportion afin de neutraliser l'impact sur l'exposition action du fonds. A noter que durant cette période, Covéa Actions France absorbe Covéa Renouveau France. Nous profitons de la hausse des marchés actions pour réduire l'exposition du fonds avec la vente de contrats futures Euro Stoxx 50. Sur la partie obligataire, nous cédon des contrats futures Euro Bund après une hausse des cours permettant ainsi de réduire la sensibilité du fonds.

En définitive, l'année s'achève avec des expositions sur les actions, obligations convertibles, obligations et liquidités respectivement de 29,3%, 3,7%, 42,5% et 23,8%.

PERSPECTIVES

2024 promet d'être riche en évènements, ne serait-ce que par la multiplicité des élections qui auront lieu dans des pays comme les Etats-Unis, nombre de pays émergents ou européens, Taïwan... et qui concerneront près de la moitié de la population mondiale. Sur un plan financier, la nouvelle année se présente comme charnière, car les effets des hausses de taux précédemment engagés devraient peser sur la croissance économique et possiblement sur l'inflation. Les marchés financiers vont continuer à refléter leurs anticipations quant à ces deux variables, et jugeront de l'ajustement des politiques monétaires des principales banques centrales à ce contexte. La capacité, la vitesse et l'ampleur de réaction de ces dernières à baisser leurs taux détermineront la capacité de pans importants des économies à supporter le poids de dettes croissantes.

RAPPORT DE GESTION

PERFORMANCES ET INFORMATIONS SUR L'OPC

PERFORMANCES

En 2023, la performance de COVÉA PROFIL MODERE a été de 5,81 % pour la part C, de 5,81 % pour la part D.

La performance de son indice de référence, 30% MSCI Euro + 35% FTSE MTS 5-7 ans + 35% ESTR dividendes et coupons nets réinvestis, a été de 9,85 %.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Le risque global de l'OPC est mesuré par la méthode de calcul de l'engagement.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Le fonds n'a pas eu recours pour l'exercice 2023, à des techniques de gestion efficace de portefeuille (par le biais d'opérations de cessions d'acquisitions temporaires de titres ou par le recours à des instruments financiers dérivés de gré à gré) et aucune garantie financière (autrement qu'en espèces), n'a été reçue à ce titre.

Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- Change à terme : néant.
- Future : 58 060 100 EUR.
- Options : néant.
- Swap : néant.

En fin d'exercice, le fonds détient une position courte exposée à des obligations allemandes de maturité 10 ans via des futures Euro Bund d'échéance mars 2024 à hauteur de 26,89 millions d'euros, soit 3,85% du portefeuille.

Sur la partie actions, le fonds détient une position courte sur des futures Euro Stoxx 50 d'échéance mars 2024 pour -31,17 millions d'euros soit -4,46% du portefeuille.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS (Règlement SFTR)

L'OPC n'a pas eu recours aux opérations entrant dans le cadre du règlement SFTR.

RAPPORT DE GESTION

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
COVÉA SECURITE G		31 773 758,68
COVÉA SELECTION UK Part I EUR		16 244 715,47
OAT 4.25% 25/10/23		15 099 136,00
MMA EUROPE HORS EURO FCP 3DEC	7 489 766,88	7 529 069,10
FRAN TREA BILL BTF ZCP 15-11-23	6 996 463,99	7 100 000,00
COVÉA MOYEN TERME	7 011 565,63	5 012 615,56
FRAN TREA BILL BTF ZCP 17-04-24	11 552 618,40	
COVÉA ACTIONS AMERIQUE SICAV		10 664 953,46
MAAF INVESTISSEMENT	9 779 823,00	608 483,22
COVÉA ACTIONS FRANCE	1 287 907,37	5 982 225,20

RAPPORT DE GESTION

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

INFORMATIONS SUR LES POLITIQUES DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES D'EXECUTION ET LA POLITIQUE EXECUTION

Conformément à ses obligations professionnelles telles que définies par le Code Monétaire et Financier et le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers dans le cadre de ses activités de Société de gestion de portefeuille, Covéa Finance publie et réexamine annuellement des politiques décrivant l'organisation et les critères retenus pour veiller à la protection des intérêts de ses clients lors de l'exécution d'un ordre issu de ses décisions de gestion.

Ces politiques de meilleure sélection des intermédiaires en exécution et de meilleure exécution (ci-après dénommées les « Politiques ») sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Conformément à ces Politiques, les équipes de négociation de la Société de gestion sont tenues de réaliser leurs transactions sur les marchés financiers avec des intermédiaires figurant sur une liste autorisée définie par un comité de référencement.

Un comité de sélection et d'évaluation se réunit une fois par an pour évaluer la qualité d'exécution des intermédiaires sélectionnés selon plusieurs critères quantitatifs. Ce dernier comité se tient en présence des équipes de négociation en charge de la sélection et de l'évaluation des intermédiaires d'exécution mais également des responsables de gestion, du middle office, du juridique et du contrôle interne.

Des comités ad hoc mensuels peuvent également se réunir notamment en cas de changement notable dans la qualité de service d'un intermédiaire autorisé, d'une modification des conditions de marché ou d'une évolution propre à Covéa Finance.

Le respect de la liste des intermédiaires fait l'objet d'un contrôle par le RCCI.

Conformément aux dispositions du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers en vigueur, un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation figure sur le site de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

En application des dispositions de l'article L533-22 du Code Monétaire et Financier, les droits attachés à la qualité d'actionnaire des OPCVM et notamment les droits de vote ont été exercés librement dans l'intérêt des porteurs de parts conformément à la politique d'engagement actionnarial disponible sur le site de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

INFORMATIONS EN MATIÈRE EXTRA-FINANCIÈRE

Informations sur la prise en compte des risques de durabilité (Article 8)

En application de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte modifiée et codifiée aux articles L533-22-1 et D533-16-1 du Code monétaire et financier et de l'article 3 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement et du Conseil du 27.11.2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR ») et du Règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088) (Règlement « Taxonomie »), l'OPC est tenu de publier des informations en matière extra-financière.

S'agissant des informations sur la durabilité issues du Règlement européen « SFDR », cette réglementation européenne vise à améliorer et harmoniser la transparence des acteurs des marchés financiers sur la responsabilité sociale et environnementale.

RAPPORT DE GESTION

Transparence en matière de durabilité au niveau des produits financiers :

Afin de permettre aux investisseurs d'identifier plus facilement les produits financiers qui leurs correspondent en termes d'attentes sur les enjeux environnementaux et sociaux, la réglementation Durabilité (« SFDR ») demande à chaque entité de placer chacun de ses produits dans l'une des trois catégories suivantes :

- article 9 : produits qui ont pour objectif l'investissement durable,
- article 8 : produits qui répondent aux enjeux environnementaux et/ou sociaux,
- article 6 : les autres produits qui ne font pas de la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales leur objectif principal et dont l'objectif de gestion ne porte pas sur un investissement durable.

Les informations relatives au principe de double matérialité lié 1) aux risques de durabilité et 2) aux incidences négatives de durabilité sont accessibles dans la Déclaration relative à la prise en compte du risque de durabilité disponible sur le site internet de la Société de gestion dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Depuis le 10 mars 2021, l'OPC a été rattaché à la classification SFDR de l'article 8 (« produits qui répondent aux enjeux environnementaux et/ou sociaux »).

La prise en compte des risques et des facteurs de durabilité, tels que définis dans le règlement UE 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019, est pleinement intégrée dans la politique relative aux Risques de durabilité et à l'ESG de Covéa Finance.

Le suivi des risques en matière de durabilité est intégré dans la chaîne de valeur et de décision d'investissement de Covéa Finance.

La politique d'investissement de Covéa Finance vise à limiter le risque de durabilité à travers un dispositif s'articulant principalement autour de la mise en place de filtres d'exclusions (normatives, sectorielles et/ou thématiques) applicables à tout investissement direct en actions ou en obligations et accessible sur le site internet et de la mise en place de critères de sélection extra-financiers en complément des critères de sélection financiers.

L'ensemble des informations sur la prise en compte par la société de gestion des critères relatifs au respect des objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) dans son processus d'investissement sont accessibles sur le site internet de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Compte tenu des évolutions et travaux en cours, la catégorisation des OPC de la gamme pourrait être amenée à évoluer selon les OPC.

Part d'investissements de l'OPC liés aux activités durables

La Taxonomie de l'Union Européenne a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : Atténuation des changements climatiques, Adaptation aux changements climatiques, Utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines, Transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), Prévention et contrôle de la pollution et Protection des écosystèmes sains.

Actuellement, des critères d'examen technique (Technical Screening Criteria) ont été développés pour certaines activités économiques à même de contribuer substantiellement à deux de ces objectifs : l'atténuation du changement climatique, et l'adaptation au changement climatique. Ces critères sont actuellement en attente de publication au Journal Officiel de l'Union Européenne. Les données présentées ci-dessous ne reflètent donc que l'alignement à ces deux objectifs, sur la base des critères non-définitivement publiés, tels qu'ils ont été soumis aux colégislateurs européens. Nous mettrons à jour cette information en cas de changements apportés à ces critères, de développement de nouveaux critères d'examen relatifs à ces deux objectifs, ainsi que lors de l'entrée en application des critères relatifs aux quatre autres objectifs environnementaux.

RAPPORT DE GESTION

Pour être considérée comme durable, une activité économique doit démontrer qu'elle contribue substantiellement à l'atteinte de l'un des 6 objectifs, tout en ne nuisant pas à l'un des cinq autres (principe dit DNSH, « Do No Significant Harm »). Pour qu'une activité soit considérée comme alignée à la Taxonomie européenne, elle doit également respecter les droits humains et sociaux garantis par le droit international.

Les informations extra financières spécifiques liées au positionnement de l'OPC en article 8 sont précisées dans l'annexe d'information périodique du présent rapport.

Le principe consistant à ne pas causer de préjudice important s'applique uniquement aux investissements sous-jacents aux produits financiers qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Informations sur la prise en compte des risques associés au changement climatique et liés à la biodiversité

Conformément à l'article 29 de la loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat, un rapport retraçant la politique de la société de gestion sur la prise en compte dans sa stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance et des moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique ainsi que la stratégie de mise en œuvre de cette politique sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance dans la rubrique « Engagements et ESG ».

RAPPORT DE GESTION

INFORMATIONS SUR LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Covéa Finance, en tant que gestionnaire, attache une importance particulière au respect de l'ensemble des dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM ») et dans de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 sur les gestionnaires d'OPCVM (ci-après désignée la « Directive OPCVM V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur le fonds.

1. Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Au cours de l'exercice 2023, le montant total des rémunérations annoncées par Covéa Finance à l'ensemble de son personnel (collaborateurs présents en 2023) s'est élevé à 15 055 562 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- 12 800 833 euros soit 85% du total des rémunérations versées par la société à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunérations fixes ; et
- 2 254 729 euros, soit 15% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunérations variables totale. Le versement de rémunérations variables a concerné pour l'exercice 2023, 135 personnes. Un collaborateur a été concerné par un différé de rémunération variable sur 3 ans.

Sur le total des rémunérations annoncées par le gestionnaire au titre de l'exercice, 8 035 058 euros concernaient les cadres salariés de Covéa Finance dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds, tels que définis dans notre Politique de Rémunération 2023.

2. Montant des rémunérations versées par le fonds au personnel du gestionnaire

Covéa Finance ne pratique pas d'intéressement aux plus-values réalisées (ou *carried interest*) et aucune rémunération (fixe ou variable) à destination des gérants n'est versée par le fond.

3. Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque du fonds et sur la gestion des conflits d'intérêt

En février 2017, Covéa Finance a mis en conformité avec la Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (directive OPCVM V) sa politique de rémunération existante, revue le règlement intérieur de sa Commission de Rémunération et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation tout en procédant à un travail d'identification des collaborateurs de son personnel impactés par les nouvelles dispositions en matière de rémunération issues de la Directive AIFM et de la Directive OPCVM V et de ses textes de transposition (ci-après la « Population Identifiée »). Il s'agit des collaborateurs respectant les deux conditions cumulatives suivantes :

- (i) appartenant à une catégorie de personnel bénéficiant d'une rémunération variable et susceptible d'avoir un impact sur le profil de risque du gestionnaire ou du fonds géré et
- (ii) ayant une rémunération variable supérieure à 200 000 euros traduisant le niveau de responsabilité sur le profil de risque.

Lorsque la rémunération de la Population Identifiée varie en fonction de performances, son montant total, qui est plafonné à un niveau inférieur à sa rémunération fixe, est établi par le gestionnaire en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et/ ou du panier de portefeuille (OPC, FIA et Mandat) avec celles des résultats d'ensemble du gestionnaire. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers.

L'ensemble des principes sont décrits dans la Politique de Rémunération de Covéa Finance, disponible sur son site Internet.

RAPPORT DE GESTION

4. Gouvernance et contrôle de la politique de rémunération

La politique de rémunération est revue annuellement par la Commission de Rémunération définie par les statuts de Covéa Finance, composée de :

- un représentant du Comité de Surveillance de Covéa Finance,
- deux représentants du Groupe Covéa, indépendant de Covéa Finance, dont au moins un d'entre eux participe au comité des Rémunérations du Groupe Covéa, et
- la Présidente de Covéa Finance.

Conformément à la réglementation, la majorité des membres de la Commission de Rémunération n'exerce pas de fonctions exécutives au sein de Covéa Finance et n'en est pas salarié.

RAPPORT DE GESTION

FRAIS et FISCALITE

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Néant.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (PEA, etc...)

Néant.

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023**

COVEA PROFIL MODERE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
COVEA FINANCE
8-12, rue Boissy d'Anglas
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement COVEA PROFIL MODERE relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



COVEA PROFIL MODERE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



COVEA PROFIL MODERE

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2024.03.21 18:08:05 +0100



COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN ACTIF au 29/12/2023 (EUR)

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	679 942 416,85	724 431 114,30
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	82 645 909,23	79 677 974,66
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	82 645 909,23	79 677 974,66
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances	24 118 450,70	4 664 638,93
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	24 118 450,70	4 664 638,93
Titres de créances négociables	24 118 450,70	4 664 638,93
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	572 089 603,01	637 056 627,72
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	572 089 603,01	637 056 627,72
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	1 088 453,91	3 031 872,99
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 088 453,91	3 031 872,99
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	2 901 887,58	6 136 319,43
Opérations de change à terme de devises		
Autres	2 901 887,58	6 136 319,43
COMPTES FINANCIERS	23 830 920,17	30 698 158,27
Liquidités	23 830 920,17	30 698 158,27
TOTAL DE L'ACTIF	706 675 224,60	761 265 592,00

BILAN PASSIF au 29/12/2023 (EUR)

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	702 606 807,57	740 603 830,71
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	6 391 201,69	24 508 975,91
Résultat de l'exercice (a,b)	-4 170 275,86	-7 587 474,14
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	704 827 733,40	757 525 332,48
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 088 453,86	3 094 032,98
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	1 088 453,86	3 094 032,98
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 088 453,86	3 094 032,98
Autres opérations		
DETTES	759 037,34	646 226,54
Opérations de change à terme de devises		
Autres	759 037,34	646 226,54
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	706 675 224,60	761 265 592,00

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN au 29/12/2023 (EUR)

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0323		45 268 600,00
EURO STOXX 50 0324	31 164 980,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FGBL BUND 10A 0323		78 428 700,00
EURO BUND 0324	26 895 120,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT au 29/12/2023 (EUR)

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	736 271,89	49 081,71
Produits sur actions et valeurs assimilées	87 280,00	
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 816 118,94	292 353,59
Produits sur titres de créances	105 528,10	
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	2 745 198,93	341 435,30
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	12 035,27	159 173,88
Autres charges financières		
TOTAL (2)	12 035,27	159 173,88
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	2 733 163,66	182 261,42
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	7 173 909,08	7 933 026,24
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-4 440 745,42	-7 750 764,82
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	270 469,56	163 290,68
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-4 170 275,86	-7 587 474,14

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les titres de créances négociables (TCN) et valeurs assimilées :
 - i. Les bons du trésor et valeurs assimilées (BTF, T-bill, Letras, BOTS etc...) ainsi que les titres négociables à moyen terme et valeurs assimilées dont l'échéance est supérieure à un an sont évalués selon un prix de marché sur la base de cours contribués.
 - ii. Les titres négociables à court terme et valeurs assimilées (ECP, NEU CP etc...) dont l'échéance est inférieure à un an sont évalués quotidiennement via un spread et une courbe de taux composite représentative de l'univers d'investissement.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0000445058 - Part COVÉA PROFIL MODÉRÉ D : Taux de frais maximum de 1,10% TTC maximum.

FR0010395608 - Part COVÉA PROFIL MODÉRÉ C : Taux de frais maximum de 1,10% TTC maximum.

Affectation des sommes distribuables**Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part COVÉA PROFIL MODÉRÉ C	Capitalisation	Capitalisation
Part COVÉA PROFIL MODÉRÉ D	Distribution	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET au 29/12/2023 (EUR)

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	757 525 332,48	903 174 327,14
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	29 020 355,59	72 149 004,26
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-122 376 449,07	-148 114 669,78
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	14 068 644,65	16 923 391,64
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 810 279,13	-1 955 674,69
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	5 961 764,39	24 384 911,29
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-11 533 125,66	-14 625 083,16
Frais de transactions	-30 007,88	-28 477,28
Différences de change	-493 283,93	96 777,94
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	36 791 980,49	-87 081 028,85
Différence d'estimation exercice N	50 643 225,24	13 851 244,75
Différence d'estimation exercice N-1	-13 851 244,75	-100 932 273,60
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	2 143 546,89	352 618,79
Différence d'estimation exercice N	1 088 453,91	-1 055 092,98
Différence d'estimation exercice N-1	1 055 092,98	1 407 711,77
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-4 440 745,42	-7 750 764,82
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	704 827 733,40	757 525 332,48

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	82 645 909,23	11,73
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	82 645 909,23	11,73
TITRES DE CRÉANCES		
Bons du Trésor	24 118 450,70	3,42
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	24 118 450,70	3,42
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	31 164 980,00	4,42
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	31 164 980,00	4,42
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	26 895 120,00	3,82
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	26 895 120,00	3,82

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	82 645 909,23	11,73						
Titres de créances	24 118 450,70	3,42						
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers					23 830 920,17	3,38		
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	26 895 120,00	3,82						

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	15 330 731,02	2,18	25 958 966,86	3,68	14 453 112,98	2,05	2 774 545,14	0,39	24 128 553,23	3,42
Titres de créances	12 348 912,44	1,75	11 769 538,26	1,67						
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	23 830 920,17	3,38								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations									26 895 120,00	3,82

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 JPY		Devise 2 USD		Devise 3 GBP		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers			3 708 642,27	0,53	2 656 129,55	0,38	179 804,20	0,03
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	315 688,08
	Dépôts de garantie en espèces	2 586 199,50
TOTAL DES CRÉANCES		2 901 887,58
DETTES		
	Rachats à payer	201 041,30
	Frais de gestion fixe	557 996,04
TOTAL DES DETTES		759 037,34
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		2 142 850,24

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part COVÉA PROFIL MODÉRÉ C		
Parts souscrites durant l'exercice	2 215 980,3115	29 020 355,59
Parts rachetées durant l'exercice	-9 387 402,6241	-122 374 462,71
Solde net des souscriptions/rachats	-7 171 422,3126	-93 354 107,12
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	50 614 232,9046	
Part COVÉA PROFIL MODÉRÉ D		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-75,2978	-1 986,36
Solde net des souscriptions/rachats	-75,2978	-1 986,36
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	813 599,8016	

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

En montant

Part COVÉA PROFIL MODÉRÉ C	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part COVÉA PROFIL MODÉRÉ D	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

29/12/2023

Part COVÉA PROFIL MODÉRÉ C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	6 960 293,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part COVÉA PROFIL MODÉRÉ D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	213 615,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

29/12/2023

Titres pris en pension livrée

Titres empruntés

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

29/12/2023

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine

Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			572 089 603,01
	FR0007483474	COV.ACT.RENDEM.4D	35 667 169,02
	FR0010567529	COVÉA-ACT EUR-I	25 769 032,93
	FR0011208784	COVÉA ACTIONS AMÉRIQUE MID CAP IC 4DEC	11 068 920,76
	FR0013367182	COVÉA ACTIONS CROISSANCE I	14 733 842,20
	FR0000985368	COVÉA ACTIONS EUR.C FCP 4DEC	12 564 843,16
	FR0011120377	COVÉA ACTIONS FRANCE	27 340 818,87
	FR0000289431	COVÉA ACTIONS JAPON C	5 681 993,20
	FR0013312642	COVÉA AERIS PART I	13 291 910,19
	FR0013312675	COVÉA AQUA PART I	11 413 610,28
	FR0000939969	COVÉA EURO SOUVERAIN C	32 525 194,24
	FR0000441651	COVÉA EURO SPREAD D	24 962 080,00
	FR0011134535	COVÉA HAUT RENDEMENT I	17 476 147,50
	FR0000931446	COVÉA MOYEN TERME	54 873 426,14
	FR0000289472	COVÉA OBLIGATIONS C	27 518 297,53
	FR0011070762	COVÉA OBLIGATIONS CONVERTIBLES IC	25 733 667,30
	FR0000939936	COVÉA OBLIG INTER	32 372 499,05
	FR0010567537	COVÉA PERSPECTIVE ENTREPRISE I	12 847 671,64
	FR0000931412	COVÉA SECURITE G	118 662 444,00
	FR0013312683	COVÉA SOLIS PART I	13 918 000,64
	FR0013312733	COVÉA TERRA PART I	8 177 420,88
	FR0007497789	MAAF INVESTISSEMENT	9 621 744,12
	FR0010567487	MMA EURO ACTIONS I 3DEC	6 182 523,44
	FR0000441628	MMA EUROPE HORS EURO FCP 3DEC	29 686 345,92
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			572 089 603,01

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-4 170 275,86	-7 587 474,14
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	-4 170 275,86	-7 587 474,14

	29/12/2023	30/12/2022
Part COVÉA PROFIL MODÉRÉ C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-4 039 648,30	-7 378 473,91
Total	-4 039 648,30	-7 378 473,91

	29/12/2023	30/12/2022
Part COVÉA PROFIL MODÉRÉ D		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-130 627,56	-209 000,23
Total	-130 627,56	-209 000,23

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	6 391 201,69	24 508 975,91
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	6 391 201,69	24 508 975,91

	29/12/2023	30/12/2022
Part COVÉA PROFIL MODÉRÉ C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	6 191 008,79	23 833 865,71
Total	6 191 008,79	23 833 865,71

	29/12/2023	30/12/2022
Part COVÉA PROFIL MODÉRÉ D		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	200 192,90	675 110,20
Total	200 192,90	675 110,20

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	827 029 920,14	870 304 048,20	903 174 327,14	757 525 332,48	704 827 733,40
Part COVÉA PROFIL MODÉRÉ C en EUR					
Actif net	795 509 282,86	841 369 876,79	876 376 478,79	736 658 972,09	682 750 272,33
Nombre de titres	59 106 007,8613	61 738 832,9664	63 088 863,6212	57 785 655,2172	50 614 232,9046
Valeur liquidative unitaire	13,45	13,62	13,89	12,74	13,48
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,11	0,02	0,04	0,41	0,12
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,11	-0,12	-0,14	-0,12	-0,07
Part COVÉA PROFIL MODÉRÉ D en EUR					
Actif net	31 520 637,28	28 934 171,41	26 797 848,35	20 866 360,39	22 077 461,07
Nombre de titres	1 164 212,1432	1 055 439,3184	958 986,9107	813 675,0994	813 599,8016
Valeur liquidative unitaire	27,07	27,41	27,94	25,64	27,13
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,23	0,04	0,10	0,82	0,24
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,23	-0,25	-0,28	-0,25	-0,16

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS (EUR)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLEMAGNE 1.5% 15/05/2024	EUR	5 554 290	5 566 032,77	0,79
TOTAL ALLEMAGNE			5 566 032,77	0,79
FRANCE				
ALSTOM 0.0% 11-01-29	EUR	4 300 000	3 551 499,00	0,51
ARKEMA 0.125% 14-10-26 EMTN	EUR	2 000 000	1 852 603,28	0,26
FRANCE 1.75% 25-11-24	EUR	15 024 200	14 864 038,33	2,11
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-03-24	EUR	15 455 924	15 330 731,02	2,17
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.0% 25-05-33	EUR	5 000 000	5 292 418,44	0,74
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 5.75% 25-10-32	EUR	12 057 626	15 284 635,79	2,17
FRTR 2 1/4 05/25/24	EUR	5 482 954	5 528 895,76	0,78
SUEZ 0.0% 09-06-26 EMTN	EUR	6 800 000	6 327 536,00	0,90
TELEPERFORMANCE	EUR	3 100 000	2 774 545,14	0,40
TOTAL FRANCE			70 806 902,76	10,04
JAPON				
NIDEC 0.046% 30-03-26	EUR	2 691 000	2 495 473,70	0,36
TOTAL JAPON			2 495 473,70	0,36
PAYS-BAS				
BMW FIN 0.0% 11-01-26 EMTN	EUR	4 000 000	3 777 500,00	0,54
TOTAL PAYS-BAS			3 777 500,00	0,54
			82 645 909,23	11,73
			82 645 909,23	11,73
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
FRANCE TREASURY BILL ZCP 210224	EUR	7 200 000	7 161 506,31	1,01
FRANCE TREASURY BILL ZCP 240124	EUR	5 200 000	5 187 406,13	0,74
FRAN TREA BILL BTF ZCP 17-04-24	EUR	11 900 000	11 769 538,26	1,67
TOTAL FRANCE			24 118 450,70	3,42
			24 118 450,70	3,42
			24 118 450,70	3,42
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
COV.ACT.RENDEM.4D	EUR	216 914	35 667 169,02	5,06
COVÉA-ACT EUR-I	EUR	101 657	25 769 032,93	3,66

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS (EUR)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
COVÉA ACTIONS AMERIQUE MID CAP IC 4DEC	EUR	113 714	11 068 920,76	1,57
COVÉA ACTIONS CROISSANCE I	EUR	114 580	14 733 842,20	2,09
COVÉA ACTIONS EUR.C FCP 4DEC	EUR	42 695,4472	12 564 843,16	1,78
COVÉA ACTIONS FRANCE	EUR	125 837,9844	27 340 818,87	3,88
COVÉA ACTIONS JAPON C	EUR	154 570	5 681 993,20	0,81
COVÉA AERIS PART I	EUR	101 133	13 291 910,19	1,89
COVÉA AQUA PART I	EUR	80 118	11 413 610,28	1,62
COVÉA EURO SOUVERAIN C	EUR	670 208	32 525 194,24	4,61
COVÉA EURO SPREAD D	EUR	1 745 600	24 962 080,00	3,54
COVÉA HAUT RENDEMENT I	EUR	141 450	17 476 147,50	2,48
COVÉA MOYEN TERME	EUR	218 132,5574	54 873 426,14	7,78
COVÉA OBLIGATIONS C	EUR	236 879,5518	27 518 297,53	3,91
COVÉA OBLIGATIONS CONVERTIBLES IC	EUR	1 023	25 733 667,30	3,65
COVÉA OBLIG INTER	EUR	1 063 835	32 372 499,05	4,59
COVÉA PERSPECTIVE ENTREPRISE I	EUR	46 951	12 847 671,64	1,83
COVÉA SECURITE G	EUR	526 000	118 662 444,00	16,84
COVÉA SOLIS PART I	EUR	90 236	13 918 000,64	1,98
COVÉA TERRA PART I	EUR	58 194	8 177 420,88	1,16
MAAF INVESTISSEMENT	EUR	846	9 621 744,12	1,36
MMA EURO ACTIONS I 3DEC	EUR	30 194	6 182 523,44	0,87
MMA EUROPE HORS EURO FCP 3DEC	EUR	364 518	29 686 345,92	4,20
TOTAL FRANCE			572 089 603,01	81,16
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			572 089 603,01	81,16
TOTAL Organismes de placement collectif			572 089 603,01	81,16
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BUND 0324	EUR	196	836 920,00	0,12
EURO STOXX 50 0324	EUR	-686	251 533,91	0,04
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			1 088 453,91	0,16
TOTAL Engagements à terme fermes			1 088 453,91	0,16
TOTAL Instrument financier à terme			1 088 453,91	0,16
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-1 088 453,86	-1 088 453,86	-0,16
TOTAL Appel de marge			-1 088 453,86	-0,16
Créances			2 901 887,58	0,42
Dettes			-759 037,34	-0,11
Comptes financiers			23 830 920,17	3,38
Actif net			704 827 733,40	100,00

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités **économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: N/A

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : N/A

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de N/A d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **ne réalisera pas d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques ont été atteintes de la manière suivante :

1. La politique d'exclusion a été appliquée et le fonds n'a pas investi dans les titres exclus à cause de leur expositions charbon ou énergies non-conventionnelles.

2. Le fonds a respecté investissement à hauteur de 80% minimum de son actif net (hors liquidités) dans :

- des OPC promouvant des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR ») et/ou,

- des OPC ayant un objectif d'investissement durable conformément à l'article 9 du Règlement SFDR.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Indicateurs de durabilité	29/12/2023
Part des entreprises exposées au pétrole et gaz non conventionnel	0,0%
Part des entreprises exposées au charbon (hors énergéticiens) concernées par notre politique d'exclusion	0,0%
La part des investissements réalisés dans des fonds sous-jacents catégorisés «	81,16%

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit ont été atteintes.

Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et aux sujets d'anti-corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Covéa Finance ne calcule pas la part d'alignement à la Taxonomie pour 2023.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:

Nom de l'émetteur	Secteur	% actifs	Pays
COVEA SECURITE G	NON DEFINI	17,48 %	FRANCE
COVEA MOYEN TERME	NON DEFINI	8,08 %	FRANCE
COVEA ACTIONS RENDEMENT (C)	NON DEFINI	5,25 %	FRANCE
COVEA EURO SOUVERAIN (C)	NON DEFINI	4,79 %	FRANCE
COVEA OBLIG INTER	NON DEFINI	4,77 %	FRANCE
COVEA ACTIONS EUROPE HORS EURO	NON DEFINI	4,37 %	FRANCE
COVEA OBLIGATIONS (C)	NON DEFINI	4,05 %	FRANCE
COVEA ACTIONS FRANCE I	NON DEFINI	4,03 %	FRANCE
COVEA ACTIONS EUROPE OPPORTUNITES I	NON DEFINI	3,80 %	FRANCE
COVEA OBLIGATIONS CONVERTIBLES I	NON DEFINI	3,79 %	FRANCE
COVEA EURO SPREAD (D)	NON DEFINI	3,68 %	FRANCE
COVEA HAUT RENDEMENT I	NON DEFINI	2,57 %	FRANCE
OAT 0% 25/03/2024	Etat	2,26 %	FRANCE
OAT 5.75 % 25/10/2032	Etat	2,25 %	FRANCE
OAT 1.75 % 25/11/2024	Etat	2,19 %	FRANCE

Hors dérivés



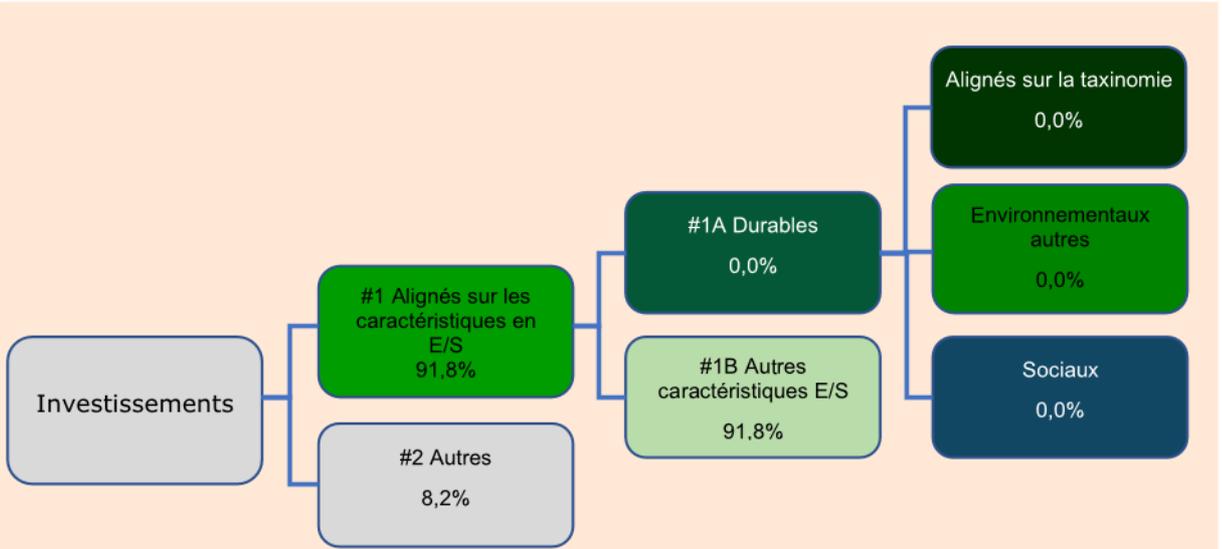
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

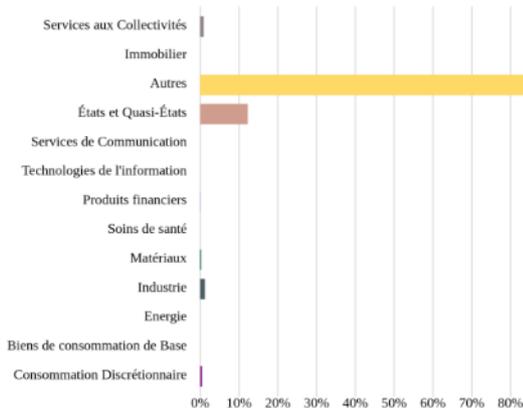
La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

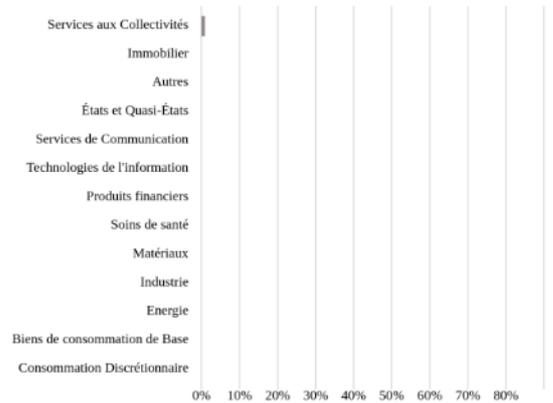
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Exposition sectorielle – Répartition globale



Exposition sectorielle – Combustibles fossiles



Hors dérivés

Sources : Covéa Finance, ISS

Sous secteurs GICS 2	Répartition Globale	Combustibles fossiles
Distribution et vente au détail de biens de consommation de base	0,00 %	0,00 %
Consommation discrétionnaire, distribution et vente au détail	0,00 %	0,00 %

Transports	0,00 %	0,00 %
Services financiers	0,04 %	0,00 %
Services de Télécommunication	0,00 %	0,00 %
Services Commerciaux et Professionnels	0,39 %	0,00 %
Services Consommateurs	0,00 %	0,00 %
Services aux Collectivités	0,90 %	0,90 %
Semi-conducteurs et équipements pour semi-conducteurs	0,00 %	0,00 %
Sciences Pharmaceutiques, Biotechnologiques et Biologiques	0,00 %	0,00 %
Produits Domestiques et de Soins Personnel	0,00 %	0,00 %
Produits Alimentaires, Boissons et Tabac	0,00 %	0,00 %
Médias et Divertissement	0,00 %	0,00 %
Matériel et Equipement de Technologies de l'Information	0,00 %	0,00 %
Matériaux	0,26 %	0,00 %
Logiciels et Services	0,00 %	0,00 %
Immobilier	0,00 %	0,00 %
Equipements et Services de santé	0,00 %	0,00 %
Energie	0,00 %	0,00 %
Biens d'équipement	0,86 %	0,00 %
Biens de Consommation Durables et Habillement	0,00 %	0,00 %
Banques	0,00 %	0,00 %
Automobiles et Composants Automobiles	0,54 %	0,00 %
Assurance	0,00 %	0,00 %
Autres	84,70 %	0,00 %
Etats ou Quasi-états	12,32 %	0,00 %

Hors dérivés



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

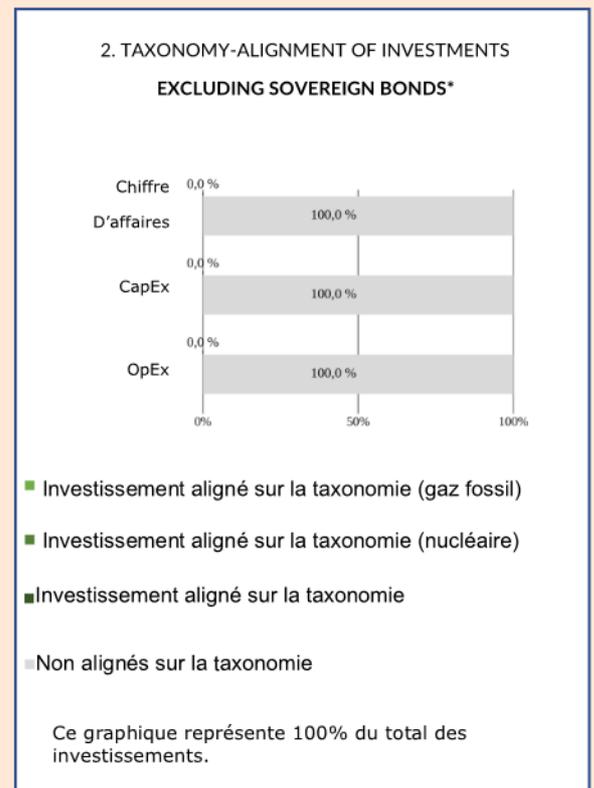
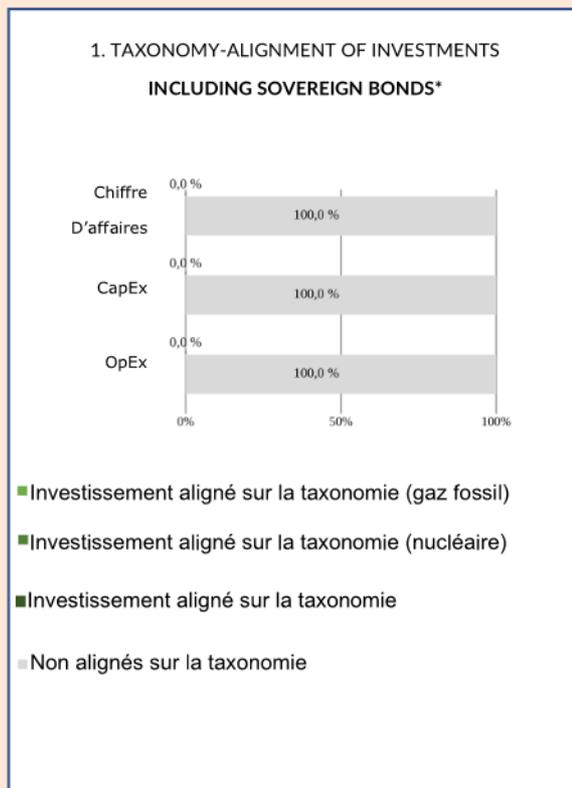
Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Covéa Finance ne calcule pas la part d'alignement à la Taxonomie pour 2023.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres » ont été les suivants :

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche.
L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- les liquidités (détenues à titre accessoire pour répondre à l'objectif de gestion) ;
- les dépôts (peuvent être utilisés afin de rémunérer la trésorerie) ;
- les OPC (hors part des éventuels investissements en catégorie #1B des OPC Covéa Finance) ;
- les instruments dérivés

Les instruments dérivés sont utilisés dans une logique d'exposition ou de couverture. Ces instruments font partie du processus d'investissement en raison de leur liquidité et de leur rapport coût/efficacité.

Il n'existe pas de garanties environnementales ou sociales minimales applicables à ces instruments. Cela étant, ils peuvent faire l'objet d'une appréciation ESG.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les mesures ci-dessous ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales :

1. Dans le cadre des investissements dans des OPC externes par des fonds Art. 8 et 9 SFDR, Covéa Finance applique sa politique d'exclusion en exigeant les critères minimaux suivants dans la politique d'exclusion appliquée au fonds cible :

- Exclusions normatives : exclusions des entreprises impliquées dans les armes controversées - Armes biologiques au sens de la Loi n°72-467 du 9 juin 1972, - Armes chimiques au sens de la convention de Paris (1993), - Armes à sous munition (ASM) au sens de la convention d'Ottawa (1997), - Mines antipersonnel (MAP) au sens de la convention d'Oslo (2008).
- Exclusions sectorielles : entreprises impliquées dans la production ou la transformation de tabac ou de cigarettes électroniques contenant du tabac ou de la nicotine.
- Exclusions thématiques : exclusion progressive - des entreprises exposées aux charbons thermiques avec un horizon de sortie à horizon 2040 - des producteurs de pétrole et de gaz non conventionnels avec un horizon de sortie à horizon 2040.

2. Le processus de sélection des OPC, dans lesquels le fonds investit, inclut les problématiques de promotion des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement SFDR ou ayant un objectif d'investissement durable conformément à l'article 9 du Règlement SFDR.